

LE PRÉSENT COMMUNIQUÉ N'EST PAS DESTINÉ À LA DISTRIBUTION AUX
FILS DE PRESSE AMÉRICAINS NI À LA DIFFUSION AUX ÉTATS-UNIS

**Intact Corporation financière annonce un placement de billets subordonnés à
taux fixe-fixe de 250 M\$**

Le 26 mars 2021 – Intact Corporation financière (TSX : IFC) (« Intact » ou la « Société ») a annoncé aujourd'hui qu'elle a convenu d'émettre des billets subordonnés à taux fixe-fixe à 4,125 % de série 1 échéant le 31 mars 2081 d'un capital de 250 M\$ (les « billets »). Les billets constitueront des obligations non garanties directes d'Intact et seront subordonnés à l'ensemble des dettes de rang supérieur d'Intact et subordonnés dans les faits à l'ensemble des dettes et des obligations des filiales d'Intact.

Les billets porteront intérêt au taux annuel fixe de 4,125 % jusqu'au 31 mars 2026, et le taux d'intérêt sera rajusté à cette date et chaque cinquième anniversaire de cette date jusqu'à la date d'échéance et correspondra à un taux d'intérêt annuel fixe égal au rendement des obligations du gouvernement du Canada le jour ouvrable précédant la date de rajustement de l'intérêt, majoré de 3,196 %. Les billets seront convertis automatiquement en actions de catégorie A à dividende non cumulatif de série 10 de la Société à la survenance de certains cas de faillite ou d'insolvabilité précisés dans l'acte de fiducie relatif aux billets. Les billets sont offerts au moyen d'un placement privé auprès d'investisseurs qualifiés qui ne sont pas des personnes physiques dans chacune des provinces du Canada (le « placement privé »). Le produit net tiré du placement privé sera utilisé par Intact pour financer une partie du prix d'achat dans le cadre de son acquisition proposée précédemment annoncée (l'« acquisition ») de la totalité du capital-actions émis et devant être émis de RSA Insurance Group PLC, qui sera réalisée par la Société et Tryg A/S. Si l'acquisition n'est pas réalisée, Intact affectera le produit net tiré du placement privé aux besoins généraux de l'entreprise.

Les billets, qui seront offerts par voie de prise ferme par un syndicat de placement conjointement mené par Marchés des capitaux CIBC, Banque Nationale Marchés financiers et Valeurs Mobilières TD, devraient être émis le ou vers le 31 mars 2021.

Les titres qui seront offerts n'ont pas été ni ne seront inscrits en vertu de la loi des États-Unis intitulée *Securities Act of 1933*, dans sa version modifiée (la « Loi de 1933 ») et ils ne peuvent être offerts ni vendus aux États-Unis ou à des personnes des États-Unis (au sens de l'expression *U.S. persons*) ou pour le compte ou au bénéfice d'une personne des États-Unis à moins d'être inscrits ou de faire l'objet d'une dispense d'inscription aux termes de la Loi de 1933. Le présent communiqué de presse ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat des titres aux États-Unis ou dans tout autre territoire où une telle offre est illégale.

La clôture de l'acquisition devrait avoir lieu au deuxième trimestre de 2021, sous réserve de l'obtention des approbations requises ainsi que du respect des autres conditions de clôture ou (s'il est possible d'y renoncer) de la renonciation à celles-ci.

Des renseignements supplémentaires au sujet de l'acquisition sont présentés sur le site Web d'Intact au <https://www.intactfc.com/French/investisseurs/>.

À propos d'Intact Corporation financière

Intact Corporation financière est le plus important fournisseur d'assurance incendie, accidents et risques divers (IARD) au Canada et un fournisseur de premier plan d'assurances spécialisées en Amérique du Nord, avec plus de 11 G\$ de primes annuelles totales. La Société compte environ 16 000 employés qui sont au service de plus de cinq millions de particuliers, d'entreprises et de clients du secteur public par l'intermédiaire de bureaux au Canada et aux États-Unis.

Au Canada, Intact distribue ses produits d'assurance sous la marque Intact Assurance par l'intermédiaire d'un vaste réseau de courtiers, notamment sa filiale en propriété exclusive, BrokerLink, et directement aux consommateurs par l'intermédiaire de belairdirect. Frank Cowan Company, agence générale de premier plan, offre des programmes d'assurance aux entités publiques, notamment des services de gestion des risques et des sinistres au Canada.

Aux États-Unis, Intact Insurance Specialty Solutions fournit des produits et services d'assurance spécialisée par l'intermédiaire d'agences indépendantes, de courtiers régionaux et nationaux, de grossistes et d'agences générales de gestion. Les produits sont souscrits par les filiales d'assurance d'Intact Insurance Group USA, LLC.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Demandes des médias auprès d'Intact

Jennifer Beaudry
Directrice, Relations avec les médias
1-514-282-1914 poste 87375
jennifer.beaudry@intact.net

Demandes des investisseurs auprès d'Intact

Ryan Penton
Directeur principal, Relations avec les investisseurs
1-416-341-1464 poste 45112
ryan.penton@intact.net

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains des énoncés inclus dans le présent communiqué concernant le placement privé, l'emploi prévu du produit net tiré de celui-ci, l'acquisition ou tout autre événement ou fait futur sont des énoncés prospectifs. Les mots « peut », « devrait », « pourrait », « prévoit », « s'attend », « planifie », « a l'intention de », « indique », « croit », « estime », « prédit », « susceptible de » ou « éventuel », ou la forme négative ou d'autres variations de ces mots ou autres mots ou phrases similaires ou comparables indiquent des énoncés prospectifs. Sauf indication contraire, les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué sont valables au 26 mars 2021 et sont susceptibles de changer après cette date.

Les énoncés prospectifs sont fondés sur les estimations et les hypothèses formulées par la direction à la lumière de son expérience et de sa perception des tendances historiques, de la conjoncture actuelle et des développements futurs prévus, ainsi que d'autres facteurs que la direction estime appropriés dans les circonstances. En plus des autres estimations et hypothèses qui peuvent être mentionnées dans les présentes, des estimations et des hypothèses ont été effectuées à l'égard notamment de la clôture prévue du placement privé, de l'emploi prévu du produit net tiré de celui-ci et de l'obtention de toutes les approbations requises relatives à l'acquisition en temps voulu et selon des modalités jugées acceptables par la Société. Toutefois, la réalisation du placement privé et de l'acquisition est assujettie dans les deux cas aux conditions

de clôture d'usage, à des droits de résiliation et à d'autres risques et incertitudes, notamment, dans le cas de l'acquisition, des approbations réglementaires, et rien ne garantit que le placement privé et l'acquisition seront réalisés selon les échéanciers prévus, si tant est qu'ils soient réalisés.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué sont tous visés par ces mises en garde et par les mises en garde figurant à la section « Gestion des risques » (sections 28 à 33) de notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 et à la section « Facteurs de risque - Risques liés à l'acquisition » de notre présentation intitulée « Création d'un assureur IARD de premier plan » datée du 18 novembre 2020, que l'on peut consulter sur notre site Web. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui pourrait avoir une incidence sur la Société. Ces facteurs devraient, toutefois, être examinés avec soin. Bien que les énoncés prospectifs soient basés, de l'avis de la direction, sur des hypothèses raisonnables, la Société ne peut garantir aux investisseurs que les résultats réels seront en corrélation avec ces énoncés prospectifs. Les investisseurs ne devraient pas se fier aux énoncés prospectifs pour prendre des décisions et ils devraient s'assurer que l'information qui précède est considérée avec soin lorsqu'ils examinent des énoncés prospectifs contenus dans les présentes. La Société et la direction n'ont pas l'intention de mettre à jour ni de réviser les énoncés prospectifs, et ne s'engagent pas à le faire, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, sauf dans la mesure exigée par la loi.

Mise en garde

Le présent communiqué ne constitue pas une offre de vente ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription de titres et ne fait pas partie d'une telle offre ou sollicitation; il ne doit pas, en totalité ou en partie, constituer le fondement d'un contrat ou d'un engagement, ni être invoqué dans le contexte d'un contrat ou d'un engagement, ni servir d'incitatif à la conclusion d'un contrat ou d'un engagement, quelle qu'en soit la nature.

Les renseignements figurant dans le présent communiqué au sujet de la Société ne se veulent pas exhaustifs et ne comprennent pas tous les renseignements dont un investisseur pourrait avoir besoin pour évaluer l'opportunité d'effectuer un placement dans la Société. Les renseignements sont fournis entièrement sous réserve des renseignements communiqués publiquement par la Société et de la mise en garde concernant les énoncés prospectifs incluse dans le présent communiqué.

Aucune déclaration ou garantie, expresse ou implicite, n'est faite ou donnée par la Société ou en son nom ou par ses administrateurs, dirigeants ou employés quant à l'exactitude, à l'exhaustivité ou au caractère adéquat des renseignements ou des opinions contenus dans le présent communiqué, et aucune personne n'accepte de responsabilité à l'égard de ces renseignements ou opinions. En fournissant le présent communiqué, la Société ne s'engage pas à donner aux investisseurs l'accès à des renseignements supplémentaires, à mettre à jour le présent communiqué ou à corriger les inexactitudes ou les omissions que pourrait contenir le présent communiqué et qui pourraient devenir évidentes, et rejette toute obligation de le faire. Les renseignements et les opinions figurant dans le présent communiqué ne sont valables qu'à la date de celui-ci. Le présent communiqué ne saurait être interprété comme un avis juridique, financier ou fiscal. Chaque investisseur devrait consulter un conseiller juridique, un conseiller financier indépendant ou un fiscaliste pour obtenir un avis d'ordre juridique, financier ou fiscal.